



L'ECHO

DES USAGES

Journal municipal de **Marigny Les Usages**

N°27

Novembre/Décembre 2020



EDITO

L'adaptation face au contexte particulier

Martaraises, martarais, chers concitoyens,

Je ne pouvais pas passer sous silence l'émotion conséquente de l'acte de barbarie commis envers une de nos institutions, pilier de notre république, qui est l'école.

Il y a urgence à ériger un barrage sanitaire citoyen autour de nos écoles, collèges, lycées, autour des enseignants, autour des élèves, ces esprits libres en formation, pour qu'ils reprennent ce si beau chemin des écoliers.

Il faut saluer la mémoire de Samuel Paty, professeur assassiné et faire le nécessaire pour que l'éducation nationale puisse continuer à enseigner paisiblement.

Nous vivons une époque vraiment délétère, à croire que tout s'accumule. Après de nombreux avertissements nous nous dirigeons vers de plus en plus de restrictions pour faire face à ce pénible COVID19. Les rassemblements, les réunions sportives, les réunions de famille, tout ce qui crée de la convivialité va, une nouvelle fois, être mis à mal.

Pour vous tenir informés, je vous invite à vous connecter aux sites internet et Facebook de la Mairie ainsi que sur l'application « Cityall ».

Nous devons faire face à ces échéances, et j'ai une très grande confiance dans l'esprit « Martarais », je sais que je peux compter sur vous pour surmonter du mieux possible les difficultés actuelles.

Notre commune va connaître un grand chamboulement dans les jours qui viennent !

Nos épiciers, tant appréciés par tous, vont se diriger vers d'autres activités et passer le relais de l'épicerie à de nouveaux gérants, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Leur travail mais aussi leur sympathie, gentillesse, disponibilité, participation, complicité étaient immenses et personne n'oubliera Émilie, Mohamed et ces dernières années Ahmed.

Alors Stéphanie, Mélanie, Stéphane et Jonathan, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous attendons.

Merci pour tout ce que vous avez apporté à notre commune !

Philippe Beaumont

SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE p 2 à 4

- Finances et personnel communal
- Urbanisme
- Ecole et périscolaire
- CCAS

LA VIE A MARIGNY p 5

- Récolte du miel par les enfants
- Echo numérique

ASSO' INFO p 6

- Le Jardin des Jeunes Pousses
- Familles Rurales
- APEM
- ESM

L'ECHO BIO p 7

- Club 21
- Le barème de l'arbre

INFOS / AGENDA / ETAT CIVIL p 8

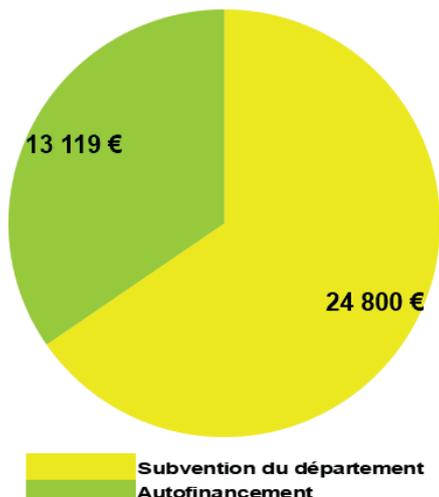


UNE EQUIPE MOTIVEE ET PLEINE D'IDEES

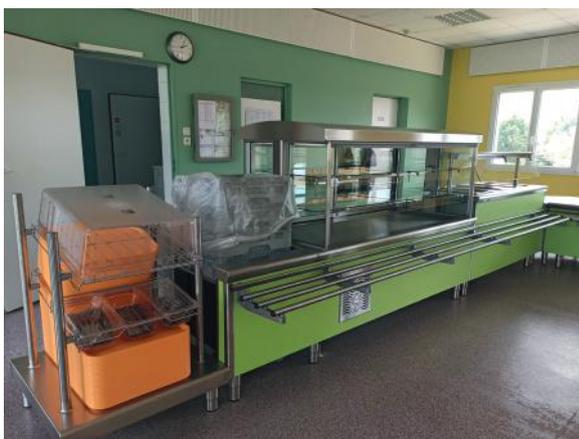
Les élus mettent en place leurs projets

FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

INSTALLATION SELF SERVICE Restaurant scolaire Coût TTC 37 919€



Le projet que je vous présente est le self service au restaurant scolaire de notre école de Marigny. Il a été installé avant les grandes vacances. Presque 200 enfants viennent prendre leur repas au quotidien. Les plats sont préparés par le cuisinier « Rémy ». Ce nouveau système va permettre aux enfants du CP au CM2 de manger à leur vitesse pour se défouler dans la cour le repas terminé. Pour les plus petits, le service se poursuit à table.



Le 14/10/2020, le Conseil Municipal a voté le budget supplémentaire (BS) en recettes et dépenses pour 52 350€. Ce BS n'est pas un nouveau budget mais complète ou modifie une partie du budget primitif (BP) et va nous permettre la reconstruction d'une partie du mur du cimetière.

Josette Lagareno

Si vous êtes commerçant, artisan ou auto-entrepreneur à Marigny-les-Usages, merci de vous faire connaître en adressant vos coordonnées à mairie@marignylesusages.fr avec votre logo et votre activité. Nous souhaitons créer une liste des entreprises que nous diffuserons par la suite aux martarais. Nous vous contacterons bientôt pour vous présenter les encarts publicitaires de l'Echo des Usages.



Réhabilitation et agrandissement de la salle polyvalente

Les travaux avancent bien avec la pose des menuiseries. La fin des travaux est prévue fin janvier 2021.



URBANISME

Point sur les travaux en cours

Travaux rue du chaumier

Les travaux de réfection de la chaussée Rue du chaumier ont débuté le 22 octobre.

La rue est interdite à la circulation sauf pour les riverains.

La fin est prévue d'ici 5 mois environ.

Hervé Margot

Malgré les consignes sanitaires, la rentrée scolaire de nos enfants a pu s'effectuer dans de bonnes conditions grâce à l'organisation mise en place par l'école, notamment le jour de la rentrée.

Afin d'appliquer le protocole sanitaire, l'école de Marigny est « divisée » en 3 cycles ou groupes cycle 1 les maternelles, cycle 2 les CP-CE1- CE2, cycle 3 les CM1 CM2

Les 3 groupes d'enfants se trouvent ainsi en récréation et durant la pause déjeuner sur des périodes différentes.

De ce fait 3 services de restauration sont mis en place.

Concernant le temps périscolaire, nous constatons une forte augmentation du nombre d'enfants accueillis notamment le soir et le mercredi ce qui a nécessité remaniement et modification au niveau de l'équipe encadrante .

Voici les effectifs pour cette année 2020 2021 dans le tableau ci-joint.

Murielle Buleon

ORGANISATION

Equipe Enseignante

Niveaux	Enseignant(s)	Nombre d'élèves
PS / MS	Marie LEICKMAN / Margaux REDON	25 enfants
PS / MS	Sandrine GRABOWSKY	25 enfants
MS / GS	Pauline CAMPOS	23 enfants
GS / CP	Marion CARRY	24 enfants
CP / CE1	Aurore DISSAUX	24 enfants
CE1	Aude VANNIER / Asnaa HAMDI	25 enfants
CE2	Nicolas DODE	28 enfants
CM1	Aurélien GALLON / Mélanie RICHARD	28 enfants
CM2	Catherine BONNIER	22 enfants

PERISCOLAIRE

De nombreux projets en perspective

Depuis cette rentrée, les idées regorgent au sein du service enfance de la commune. Que ce soit à l'accueil périscolaire (matin et soir), en pause méridienne ou à l'accueil de loisirs, de nombreuses activités et projets devraient voir le jour :

- Un projet autour du restaurant scolaire et la mise en place du self, où les enfants vont pouvoir agir sur leur environnement local en mettant en place des actions contre le gaspillage alimentaire, l'éveil au goût, en abordant la saisonnalité des aliments mais surtout une sensibilisation aux gestes du quotidien pour devenir l'éco-citoyen de demain.

- En parallèle, un projet journal « le Marigny News » devrait voir le jour, où les enfants pourront découvrir les

aspects du travail en équipe et partager l'actualité à leur manière.

- Un projet culinaire permettra à chacun de découvrir la cuisine et ses rudiments, ainsi que les spécialités des différentes régions de France.

Ces projets viendront en complément des différentes activités proposées habituellement lors des accueils périscolaires et de loisirs.



Et pendant les vacances ?

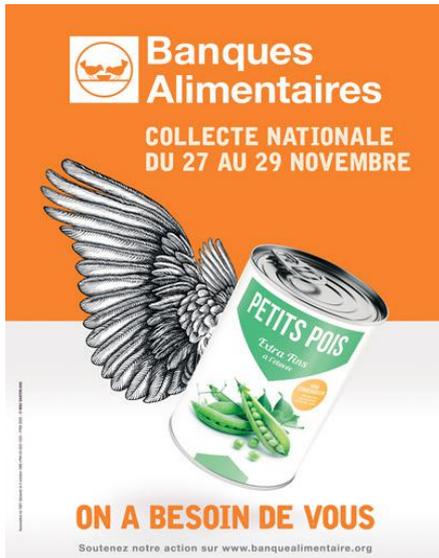
A chaque période de vacances, l'équipe d'animation met en place un thème fort, pour sortir les enfants du cadre scolaire et leur permettre de vivre un vrai temps de vacances. Pour la Toussaint, le thème a été « **Les vacances des petits Monstres** ». Au programme, la découverte d'activités scientifiques, avec la préparation de potions magiques, des créations en tout genre et la préparation de goûters aussi effrayants qu'appétissants. Une sortie au Domaine du Ciran a été organisée, où les enfants sont venus déguisés et ont participé à un grand jeu de piste sur le thème d'Halloween et ont pu profiter de la faune et la flore locale.



Les enfants et l'équipe d'animateurs ont accueilli les parents des petits monstres le vendredi sous une tente animée d'une amusante et effrayante décoration. Les grands ont participé à la décoration et les petits se sont mis aux fourneaux pour proposer des amuse-bouches aussi terrifiants qu'appétissants.

Natalya Aboussi

Enfin, le CCAS, créé au mois de juin, a commencé à s'organiser en groupes de travail (Logement, Personnes âgées, Animations, Handicap, Numérique...) Voici un document expliquant les rôles du CCAS dans la commune.



Le CCAS de la mairie organise une collecte au profit de la banque alimentaire du Loiret devant notre épicerie le samedi 28 et le dimanche 29 novembre de 8h30 à 13h. Les aliments ci-dessous sont à privilégier.

Ils seront ensuite distribués aux familles en difficulté économique. Nous comptons sur votre participation.



REPAS DES AINÉS

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, M. le Maire et son équipe ont pris la décision d'annuler le traditionnel repas des aînés.



Le CCAS centre communal d'action sociale est un établissement public administratif qui intervient en matière d'aides sociales.

Il est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire et composé à parité de 7 membres élus par le Conseil Municipal et de 7 personnes nommées par le Maire.

Son rôle est de recevoir, conseiller, orienter sur les demandes relevant du domaine social. Il s'assure que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit, il réalise des enquêtes sociales dans le but de repérer les bénéficiaires potentiels. Par conséquent son rôle est double : il accompagne l'attribution des aides sociales légales. Il est à l'initiative d'actions sociales locales



Si vous souhaitez rencontrer un membre du CCAS pour échanger sur votre situation, n'hésitez pas à contacter la mairie (02.38.75.04.15 ou mairie@marignylesusages.fr)

La personne âgée

- Accompagnement administratif
- Plan d'aide à domicile
- Téléalarme
- Portage des repas
- Repas annuel des séniors
- Accès au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

La famille

- Évaluation sociale de la situation avec une assistante sociale du département
- Instruction des demandes de prise en charge financière par l'action sociale locale du CCAS

Pour qui?



Pour quoi?

La personne en situation de handicap

Instruction des dossiers de la MDPH (Maison Départementale pour la Personne en situation de Handicap)

La personne en situation précaire

- Informations au sujet de :
- l'accès au droits
 - demande d'aides sociales (ex: pour l'hébergement)
 - aides financières extra-légales
 - demande de RSA pour les personnes sans enfant
 - demande de domiciliations



La découverte du miel

Nous sommes la classe de CM2 de Cathy BONNIER. Nous allons vous faire partager notre découverte du miel :

Le jeudi 24 septembre 2020, nous avons été invités au jardin pédagogique « Les Jeunes Pousses » de Marigny les Usages.

La classe a été divisée en deux groupes pour mieux profiter de ce moment. Pour participer à cette activité, il nous fallait un masque (à cause de l'épidémie de Covid 19) et des chaussures fermées pour éviter de se faire piquer par les abeilles.

Nous sommes partis avec Michèle, bénévole au jardin pédagogique. Quand nous sommes arrivés, nous avons enfilé nos combinaisons pour observer les ruches.



Les gardiennes (les abeilles) surveillaient la ruche pour éviter que des frelons ou d'autres ennemis ne viennent les attaquer.

Alain, un bénévole, nous a expliqué le fonctionnement de la ruche. Ensuite nous sommes rentrés dans la serre et il nous a montré comment enlever le miel des cadres. Puis, avec un petit bâton en plastique, nous avons goûté au miel tout juste récolté.

C'était génial et délicieux !!! Il y avait un peu de cire dedans, mais nous pouvions tout de même le déguster. Ça collait un peu aux dents mais c'était plutôt agréable car cela nous permettait de



garder le goût du miel plus longtemps. Alain a expliqué qu'il existait plusieurs types de miels (le miel d'acacia, le miel de printemps, le miel de colza, le miel de châtaignier, etc...), avec des couleurs différentes selon le pollen des fleurs.

A l'aide d'une manivelle, nous avons fait tourner un gros bidon dans lequel, Alain avait installé les cadres remplis de cire et de miel. Mais avant, Jacky, un autre bénévole nous a confié des plaques : une vide et une remplie ; cette dernière était très lourde (une plaque contenant du miel peut peser jusqu'à 2,5 kg). Nous avons pu comparer leur poids. Nous avons appris qu'en hiver par exemple s'il fait 13°, il fait 35° à l'intérieur de la ruche.

Parce que les abeilles se blottissent les unes contre les autres pour conserver la chaleur.

Nous avons aussi appris que lorsque la reine pond 2500 oeufs, eh bien 2500 abeilles meurent.

Une ruche peut abriter de 40 000 à 80 000 d'abeilles. Si plusieurs abeilles veulent devenir reine, elles se départagent en se battant. Pour que les oeufs éclosent, il faut 15 mâles (faux bourdons) pour une reine. La reine se nourrit de gelée royale et devient ainsi plus grosse que les autres. Les abeilles ont une fonction particulière à l'intérieur de la ruche : on y trouve des nourrices, des ouvrières,...

Ces insectes sont indispensables pour l'équilibre de la nature.



Malheureusement, il y en a de moins en moins à cause des pesticides et de la pollution.

Cette activité nous a beaucoup plu ! C'était une belle expérience. Nous avons appris de nouvelles choses intéressantes et passionnantes.

C'était une sortie exceptionnelle. Un grand merci à tous les bénévoles, d'avoir organisé cette sortie et de nous avoir accueillis chaleureusement au jardin des jeunes pousses.

Les élèves de CM2



Lancée dans son engagement envers l'environnement, la municipalité vous propose de choisir entre la version "papier" de l'Echo des Usages ou sa version "numérique".

A compter du 1er janvier 2021, vous pourrez faire le choix de recevoir votre Echo des Usages par mail.



Pour cela il vous suffit d'aller sur le site de la mairie

<https://marignylesusages.fr/>
dans la rubrique Vie Locale / Echo des Usages.

Dans l'encadré correspondant cliquez sur le bouton "ECHO NUMERIQUE" et répondez au formulaire en cliquant sur le lien.

Vous recevrez un autocollant que vous pourrez coller sur votre boîte aux lettres. Ainsi, les distributeurs reconnaîtront les Martarais abonnés.



Composition du bureau 2020-2021

Président : FOUQUET Cédric
 Vice-président : BEAUMONT Philippe
 Secrétaire : PELLE Laure
 Secrétaire adjointe : VANNIER Aude
 Trésorière : LOMBARDIN Michèle
 Trésorier adjoint : COCHARD Philippe
 Membres : MAISON Marie-Aline et LAMBERT Jean-Pascal



Le jardin est au repos.

La participation aux travaux d'automne se fera le 7 novembre par les bénévoles et les parents d'élèves.

A cause des conditions sanitaires COVID-19, les écoliers ne sont pas venus au jardin avec



les bénévoles de l'association.

RDV en mars pour de nouvelles aventures !!!

Le jardin des jeunes pousses participera au marché de Noël avec la vente de fleurs.

Les CM2 ont fait la récolte du miel avant la saison froide.



Les abeilles ne sortent pas, elles se serrent les unes contre les autres pour maintenir une chaleur constante de 35°.

Les bulbes de tulipes et de jonquilles ont été mis en place pour embellir le jardin dès l'arrivée des beaux jours.



Le club des aînés de FR a organisé un repas au restaurant de Marigny pour fêter les 80 ans de Gisèle et Jacques.

A cette occasion l'association a souhaité longue vie et bonne santé à Gisèle et Jean Claude qui vont bientôt déménager de Marigny.



L'association des parents d'élèves est repartie pour une nouvelle année !

Toujours motivés pour de jolis projets en faveur des petits maritains, nous lançons dès à présent l'opération « chocolats de Noël » dont les bénéfices serviront à financer une partie du spectacle de Noël des enfants.

Vous trouverez, joint à cet écho, le catalogue et le bon de commande « Alex Olivier ».

Le bon de commande et le règlement sont à déposer dans la boîte aux lettres APEM (située au début du chemin piétonnier menant à l'école) ou à l'épicerie PROXIMARCHE.

Vous pouvez aussi commander sur la boutique en ligne asso.initiative.fr avec le code accès MCYHRH.

Nous comptons sur vous pour partager au maximum ce catalogue avec votre entourage !

Le bureau APEM

La date limite de commande
le 10 Novembre 2020

Compte tenu de la situation sanitaire et en application des consignes communiquées par le préfet du Loiret, nous vous informons que les activités sportives **ne reprendront pas le 3 novembre, aussi bien en extérieur qu'en intérieur.**

Quant à la salle de musculation, elle est déjà fermée depuis le 24 octobre.

Dès que nous aurons les autorisations de reprise, nous vous communiquerons la date.

Comme décidé par le bureau, le chèque prévu pour la seconde moitié de cotisation vous sera redonné et un nouveau montant vous sera communiqué en fonction de la décision qui sera votée lors de l'assemblée générale.

L'Assemblée Générale, prévue à l'origine le 6 novembre est elle aussi reportée.

Nous espérons pouvoir vous retrouver très vite. Prenez soin de vous et de tous vos proches.

Bon courage

Evelyne Billard et Fabrice David
 co-présidents de l'ESM



L'Écho BIO

Le CLUB 21 c'est quoi ?



Puis-je y adhérer ?

Toute personne habitant à Marigny les Usages, peut rejoindre le Club 21.

Gilles Lendom organise une réunion par mois pour

- évoquer l'avancement des projets en cours.
- recueillir des idées auprès des participants.
- débattre sur divers sujets en lien avec l'environnement.
- Organiser les événements de type "Journée village propre".

Comment y adhérer ?

En envoyant un mail à l'adresse de la mairie mairie@marignylesusages.fr ou Gilles Lendom gilles.lendom@marignylesusages.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Saviez-vous que chaque arbre a une valeur pouvant être quantifiée ?

Si vous avez sur votre terrain un arbre assez vieux et que vous souhaitez en connaître la valeur, vous pouvez faire une simulation via le site internet www.baremedelarbre.fr.

Le Barème de l'arbre a été conçu afin de proposer un processus d'évaluation de la valeur des arbres et des dégâts en cas de sinistre.

Cet outil se caractérise ainsi par son niveau d'expertise et son objectivation en proposant des critères d'évaluation s'appuyant sur des bases de données scientifiques rigoureuses et traduisant les préoccupations sociétales actuelles vis-à-vis des arbres en ville.

Le Barème de l'arbre s'articule autour de deux volets :

Valeur Intégrale Évaluée de l'arbre (VIE)
VIE permet d'évaluer la valeur d'un arbre, exprimée en euros. Elle constitue un élément d'appréciation et de débat permettant de mieux connaître les arbres et sensibiliser à leur présence et bénéfices. **VIE permet de protéger les arbres de façon préventive** en faisant le bilan de leurs atouts et faiblesses. Les données à renseigner afin de calculer VIE couvrent plusieurs thèmes : écologie, environnement, paysage, protections réglementaires, dimensions et états de l'arbre, caractère remarquable. VIE est applicable sur un jeune comme sur un vieil arbre, quelle que soit sa place dans

le paysage ou les caractéristiques de son environnement.

Barème d'Évaluation des Dégâts causés à l'arbre (BED)

En cas de dégâts occasionnés à un arbre, BED permet de quantifier le préjudice subi et de calculer le montant d'un éventuel dédommagement. Ce montant calculé automatiquement correspond à une proportion de VIE, et peut ensuite être réclamé à l'auteur des dégâts. BED permet ainsi de protéger les arbres de façon répressive. Les données à renseigner afin de calculer BED prennent en compte différents paramètres selon que la dégradation concerne l'arbre entier, le houppier, le tronc et/ou les racines.

AGENDA

"Au regard de l'évolution de la situation sanitaire des modifications de dates peuvent avoir lieu"

Date	Manifestation	Horaire	Lieu
06 nov.	ANNULE AG de l'ESM	19h	Salle Ara Martis
07 nov.	Nettoyage Jardin des Jeunes Pousses	9h	Jardin
07 nov.	Collecte de bois	9h	Stade de foot
28-29 nov.	Collecte banque alimentaire	8h30-13h	Devant l'épicerie
6 déc.	ANNULE Marché de Noël	8h-17h	Centre bourg



RÉGULATION CHASSE

En raison de la présence de chasseurs, la circulation dans la forêt communale de Marigny sera interdite les mardis suivants :

- le 13 octobre 2020
- le 10 novembre 2020
- le 15 décembre 2020
- le 12 janvier 2021
- le 16 février 2021



Le samedi 7 novembre, nous donnons rendez-vous à 9h au stade de foot aux personnes inscrites pour l'attribution des parcelles de bois.

Des travaux sur le réseau électrique sont en cours depuis le 22 octobre.

Des coupures EDF auront lieu dans certaines rues de Marigny jusqu'au 18 novembre.

Plus d'informations sur le site de la Mairie.

Recensement entreprises

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, auto-entrepreneur... sur Marigny les Usages ?
Faites-vous connaître auprès de la mairie.

Contact: Josette LAZARENO
josette.lazareno@marignylesusages.fr

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



Directeur de la publication: Philippe Beaumont
Conception: Marine Rocher

Photos: Sonia Asselin
Impression Prevost offset
Tiré en 750 d'exemplaires



10-31-3175 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org.
Ne pas jeter sur la voie publique.



ETAT CIVIL

Ils sont nés:

- COMBETTES Julia, Sylvie, Stella née le 17/09/2020
- BERTHELOT Tylio né le 28/09/2020

INFOS UTILES

Ouverture au public :

- lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30
 - mardi et jeudi de 15h à 18h30
- Ces horaires sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire locale.

TEL : 02 38 75 04 15

E-mail : mairie@marignylesusages.fr

Site internet : www.marignylesusages.fr

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 02.38.46.83.60

ERDF: 09.72.67.50.45

Horaires déchetterie:

- lundi de 14h à 18h30
- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- le samedi de 9h à 12h (port du masque obligatoire)

Pour le dépôt d'amiante:

Le jeudi en semaine paire à Saint Cyr en Val et le jeudi en semaine impaire à Saran (consulter le planning)

Pour cela, il faut obligatoirement une carte d'accès spécifique. Le livret sur les conditions d'accès et les modalités de dépôt est en ligne sur la page Formulaire et démarches en ligne. Les déchets devront être filmés au préalable.

Le conditionnement conforme est le suivant :

- Sous film transparent ou dans un sac hermétique
 - Conditionnement étanche
 - Conditionnement manu-portable
- Plus d'informations sur le site de la Métropole.

HAPPY HALLOWEEN

